



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 130

JANVIER 2020

À BAFOUER LES DROITS DE L'HOMME, LE RÉGIME CHINOIS NOIRCIT PARTOUT SON IMAGE

2019 fut une étrange année pour le régime chinois. D'un côté, il n'a jamais usé à un tel point de sa force pour infléchir à son profit les équilibres du monde. De l'autre, il n'a jamais vu autant d'obstacles se dresser contre sa volonté d'hégémonie, tant dans la zone asiatique que dans ses relations avec les nations occidentales. La Chine s'est déclarée puissance montante, rivale bientôt victorieuse des Etats-Unis et première contestataire des « prétendues » valeurs universelles.

Elle ne veut – Xi Jinping le répète maintes fois – ni régime constitutionnel, ni séparation des

pouvoirs, ni indépendance de la justice ; elle a un chef élu à vie. Elle s'attire ainsi la sympathie de nombre de régimes qui subsistent comme elle par le refus d'élections honnêtes. Mais elle suscite une méfiance croissante dans les pays à tradition démocratique qui s'inquiètent de la voir changer les règles du jeu. Le surgissement de la question de Hongkong, dans son acuité inattendue, est à cet égard révélateur. Particulièrement avec le scrutin de fin novembre.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Naguère sous les Britanniques et malgré les restes du statut colonial, Hongkong était la zone la plus libre de l'Asie du Sud. La situation est aujourd'hui tout autre, avec les enlèvements de récalcitrants, les menaces d'une loi d'extradition vers l'appareil judiciaire continental, le refus obstiné de tenir la

promesse d'un suffrage universel. Un rêve indépendantiste a pris corps ; les démocrates qui se croient en danger quittent le territoire, pour Taïwan ou pour l'Europe ; les hommes d'affaires qui se croyaient à l'abri de la surveillance centrale s'efforcent de déplacer leurs fonds vers des places plus sûres.

Hongkong : ce que révèle un scrutin libre

Miracle du suffrage libre et universel ! En gagnant dix-sept des dix-huit conseils de district lors des élections du 24 novembre – les seules qui ne soient pas manipulées par le parti –, la population de Hongkong a montré que si on lui en donne le droit, elle vote désormais contre le pouvoir central et en nie la légitimité. Il n'y a d'ailleurs aucune raison de penser que le camp démocrate et la jeunesse de Hongkong qui lui est acquise changeront d'attitude lors des prochaines consultations électorales. L'affront fait au pouvoir de Beijing en novembre ne manquera donc pas de se renouveler.

On le verra en septembre 2020 lors de l'élection au Conseil législatif, où le mode de scrutin est outrageusement biaisé en faveur de Beijing ; l'écart entre les votes individuels et la composition du Conseil montrera à nouveau le fossé qui sépare une population aux aspirations démocratiques et le pouvoir artificiellement désigné que les autorités chinoises ont installé. Mais ce déséquilibre n'est pas sans dangers : la persistance à la périphérie même du territoire chinois d'un vote populaire hostile ne peut que donner des idées aux Chinois de l'intérieur et fragiliser le pouvoir central¹.

Ce dernier recherche donc les moyens de reprendre en main un cours des événements qui lui échappe. Il est désormais question d'élaborer une loi de Sécurité nationale pour le territoire, telle qu'envisagée dans la Loi fondamentale qui régit Hongkong (art. 23). Mais une telle démarche serait risquée : en 2003, une initiative identique avait amené un

demi-million de protestataires dans les rues et le gouvernement avait dû retirer son projet. Le relancer à présent ne serait pas forcément utile car les délits visés par la Loi fondamentale sont déjà couverts en majorité par la législation du territoire. Des textes ne suffiraient pas à redonner de l'autorité à un pouvoir dont on se méfie ; le fait est que depuis la rétrocession de 1997, l'exécutif local ne réussit pas à démontrer sa légitimité. Sa tâche – préparer progressivement la population à son insertion dans un régime de parti unique – suscite des craintes et des angoisses tant privées que publiques, engendrant désormais un refus ouvert de l'ordre actuel. Trouver une issue acceptable pour Beijing devient de plus en plus difficile, avec de semaine en semaine et jusqu'à ce 31 décembre, des manifestations et des affrontements répétés qui ne cessent d'affaiblir l'autorité du pouvoir central¹.

La résistance ouverte des citoyens de Hongkong a manifestement pris de court le pouvoir central. Elle produit aussi deux effets collatéraux désastreux pour Beijing : d'une part, la jeu-nesse de Hongkong commence à manifester sa solidarité, drapeaux en tête, avec les populations réprimées du Tibet et du Xinjiang ; d'autre part, elle conforte la position, un moment menacée, du pouvoir proindépendance en place à Taïwan. Les sondages donnent la présidente Tsai Ingwen largement favorite pour le scrutin présidentiel du 11 janvier 2020. L'assemblée législative, elle aussi à renouveler, a adopté le 31 décembre 2019 une loi réprimant les infiltrations du continent dans les médias et les organisations de l'île.

Les camps du Xinjiang, l'intelligence artificielle

L'appareil du Parti peut bien, par la censure de la presse, le contrôle de l'internet et les anti-midations policières, dissimuler les réalités du territoire à une bonne partie de la population chinoise, il n'a pas les moyens de fermer les yeux du reste du monde. S'agissant du

Xinjiang, les satellites ont depuis plusieurs années repéré les camps d'internement, leur construction ou leur extension. Des rescapés, contraints à mille précautions, prennent le risque d'informer des parents et amis vivant à l'étranger. On dispose depuis le 24 novembre

1. L'incapacité du pouvoir à comprendre l'exigence d'élections libres formulée par les citoyens de Hongkong apparaît dans les propos délirants tenus par certaines autorités. C.Y. Leung, ancien chef de l'exécutif du territoire et membre de la Conférence consultative du peuple chinois, écrivait le 11 août 2018 qu'inviter au Club des journalistes étrangers de Hongkong un jeune dirigeant du petit parti indépendantiste équivalait à "promouvoir le racisme, l'antisémitisme ou le nazisme", voire à "prétendre que l'Holocauste ou le massacre de Nankin sont un produit de l'imagination".

d'informations directes en provenance de l'intérieur du Parti chinois et remontant à l'année 2017.

La masse de ces documents secrets exploités par le Consortium international des Journalistes apporte la preuve formelle que les camps ne servent ni à la rééducation d'extrémistes, ni à la formation professionnelle comme le prétend Beijing mais qu'ils maintiennent en détention de larges couches de la population dans un dessein de répression et de lavage de cerveaux. Il s'agit de manuels pour la pratique des internements et de la surveillance de masse ; ils portent l'estampille de la direction de la Sécurité au Xinjiang. Les textes expliquent comment garder le secret sur les camps, comment prévenir les évasions, comment procéder au travail de redressement idéologique, comment prévenir d'éventuelles épidémies ainsi que les modalités des contacts autorisés avec l'extérieur.

Le réseau d'intelligence artificielle avancée dont dispose la Chine facilite la détection des individus à détenir. Il permet par exemple de repérer les utilisateurs de l'application de téléphone portable Zopya qui peut servir à charger et à diffuser le Coran ou des prêches religieux sans connexion à la toile informatique. Ainsi les moyens nouveaux développés par les

ingénieurs chinois servent à l'instauration d'une politique ethnique de privation de liberté – pour un million ou plus de Ouighours ou autres minorités non chinoises –, ce qui est sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.

L'administration a entrepris une vaste collecte d'échantillons d'ADN et de données biométriques dans la perspective, dit-on, d'en déduire les traits du visage. Une partie des données est recueillie auprès de la population ouïghoure, que craint particulièrement le pouvoir. Des résultats partiels de recherches auraient été reproduits dans des publications scientifiques occidentales.

Enfin la Chine propose ses compétences en matière de reconnaissance faciale aux gouvernements partenaires qui, comme elle, ont besoin de structurer le contrôle de leur société. En début d'année, la société sud-africaine Yumacam a installé dans Johannesburg 15 000 caméras de surveillance avec capacité de reconnaissance faciale ; en août dernier, l'Ouganda a annoncé la pose d'équipements Huawei de même nature pour l'ensemble du pays. Un accord passé au mois d'août avec le Zimbabwe prévoit la livraison de millions de relevés faciaux à la Chine, ce qui permettra à celle-ci d'améliorer ses algorithmes pour l'identification des individus de couleur.

Un sursaut de la diplomatie occidentale

Les ONG protestent depuis plusieurs années contre la répression du mouvement autonomiste dans la région du Xinjiang, dite « autonome » mais dont tout l'appareil politique est dans les mains des Chinois de souche, les Han. Incités à l'immigration, ces derniers composent plus de 40% de la population totale, – et plus de la majorité dans la capitale régionale Ouroumtchi. Mais pendant longtemps, les gouvernements étrangers n'ont pas relayé les ap-pels des ONG, se gardant de froisser le pouvoir chinois.

La diplomatie occidentale a fini par évoluer récemment devant les preuves évidentes de la répression. Les Etats-Unis, en guerre tarifaire avec la Chine depuis plus d'un an, ont ajouté le 3 décembre à leurs disputes commerciales le vote par la Chambre des représentants du Uyghur Human Rights Policy Act pour 2019. Son objet est de réagir « *aux violations flagrantes de droits de l'Homme universellement reconnus, dont l'internement massif de plus d'un million de Ouighours* ».

Le 19 décembre, le Parlement européen adoptait une résolution sur la situation des Ouighours en Chine, où il :

- dénonçait la dégradation de la situation des

droits de l'Homme en Chine depuis l'accession au pouvoir de Xi Jinping, le fichage de la population, les internements de masse, les incarcérations sans procès, les pressions exercées sur les Ouighours de l'étranger, etc. ;

- demandait la publication d'une liste des internés, des disparus et de ceux qui avaient recouvré la liberté ainsi que le libre accès au Xinjiang pour les journalistes, pour les observateurs étrangers et pour le Haut Commissaire aux droits de l'Homme des Nations unies;
- approuvait que l'Union européenne définisse des sanctions à l'encontre des officiels chinois responsables des incarcérations massives de Ouighours, de Kazakhs et des autres peuples turkmènes musulmans².

Rappelons que 24 octobre, le Parlement avait décerné le Prix Sakharov à l'universitaire Ilham Tohti, détenu depuis 2014 et condamné à la prison à vie pour « séparatisme » malgré la mo-dération de ses initiatives en faveur du respect des droits de la minorité ouïghoure. Le Parlement européen demande maintenant sa « libération immédiate ».

Autres démarches récentes à signaler :

- le 9 décembre, Joseph Borell, haut représentant de l'Union européenne pour les

Affaires étrangères et la Sécurité, annonce que l'Europe travaille sur une version de la loi américaine Magnitsky (2012), qui permettrait de sanctionner les individus qui s'en prennent aux droits de l'Homme dans le monde² ;

- le 11 décembre à l'ambassade de France, les ambassadeurs français et allemand en poste à Beijing ont remis un prix à Mme Li Wenzu, épouse de l'avocat Wang Quanzhang, condamné lors d'un procès secret à quatre ans et demi de prison pour « subversion du pouvoir d'Etat ». Défenseur de militants des droits civiques et de victimes d'accaparements fonciers, Wang avait disparu lors de la grande vague d'arrestations d'avocats de juillet 2015 et sa famille était restée sans nouvelles de lui pendant plus de mille jours. Selon son épouse, son état psychique et physique se serait

gravement détérioré.

Après des décennies de complaisance, d'aveuglement ou d'atermoiements, les gouvernements européens semblent percevoir le danger qu'il y aurait à parler encore de « partenariat stratégique » avec une autocratie qui non seulement fait fi de ses engagements commerciaux et du respect de la propriété industrielle mais qui rejette ouvertement les principes même dont ils se réclament et qui viole avec constance les droits de l'Homme inscrits tant dans leur propre constitution que dans la Charte des Nations unies. Il est aussi remarquable que cette fermeté se manifeste dans un cadre européen qui cherche son autonomie et non dans la foulée de décisions prises aux Etats-Unis.

La volonté d'hégémonie

L'habitude s'est installée d'examiner la situation et le respect des droits de l'Homme pays par pays. Cette approche est insuffisante dans le cas chinois car à la situation préoccupante à l'intérieur doivent s'ajouter les efforts constants du régime chinois pour imposer ses conceptions et pour réorienter à son profit les débats des instances internationales. Cet interventionnisme s'est accentué ces dernières années, avec la revendication affichée d'un plus grand rôle à jouer dans les affaires du monde.

Au sein des institutions internationales

Cette revendication peut se justifier par la masse démographique (18% de la population mondiale) et le poids économique (15% du produit intérieur brut mondial)³. Mais elle est aussi servie par le « rêve chinois » de grandeur que le régime diffuse dans la population, par le corps diplomatique le plus nombreux de la planète et par la deuxième force militaire mondiale. Aux Nations unies en 1971, le régime chinois a pris la place de la République de Chine, cofondatrice de l'institution, par un simple vote de l'Assemblée générale et l'on n'a pas été trop regardant sur le respect que Beijing entendait accorder à la Charte et à ses principes⁴. Le pouvoir faisait d'ailleurs profil

bas, tout heureux d'obtenir enfin la reconnaissance internationale et un siège permanent au Conseil de sécurité.

La situation est maintenant tout autre. La Chine est le deuxième contributeur du budget des Nations unies ; elle détient ou a détenu des responsabilités essentielles dans les organismes spécialisés de l'ONU (OMS, FAO, OACI) ; elle occupait la présidence d'Interpol (avant de procéder à l'arrestation de son propre représentant). Le pays a désormais assez de poids pour contester les valeurs des Nations unies et les droits de l'Homme dans leur définition consensuelle sans qu'on remette en cause sa participation et sa présence.

Certes, les droits de l'Homme sont violés dans de très nombreux pays mais au moins les gouvernements ne les bafouent-ils pas ouvertement ; ils ont souvent même l'utile hypocrisie de s'en réclamer. On peut voir dans cette hypocrisie un hommage rendu à la vertu et aux droits de l'Homme. Mais le pouvoir chinois croit pouvoir s'en dispenser en en niant l'universalité et les exigences de démocratie et de liberté pour mieux défendre son droit à l'arbitraire.

2. On se doit d'ajouter que par-delà le respect des droits civiques, les pays européens s'inquiètent aussi pour l'avenir de leurs relations économiques, notamment avec Hongkong où se trouvent quelque 2 200 sièges de sociétés européennes.

3. Soit dit en passant, ces deux pourcentages, qui résultent de données fournies par la Chine elle-même, montrent que le pays ne contribue pas à la richesse mondiale en proportion de sa population. Le niveau de vie de cette dernière se situe à un rang plutôt médiocre dans la hiérarchie des PIB. mondiaux (entre quarantevingtième et cent cinquantième rang selon les années) malgré la masse des investissements étrangers qui s'est déversée sur le pays au fil des décennies. Le constat enlève quelque crédit à l'argumentation bien connue opposée aux défenseurs des libertés : vous parlez de libertés formelles et bourgeoises ; notre souci, c'est de couvrir les besoins fondamentaux du peuple : nourriture, éducation, santé. La dissolution du bloc de l'Europe de l'Est en fin de XX^e siècle a montré que les réalités ne correspondaient pas souvent à ces discours de propagande.

4. Il faut dire que la République de Chine d'alors, sous l'empire de la loi martiale imposée par Tchiang Kaichek, ne brillait pas non plus par ses pratiques démocratiques. Ce qui a beaucoup facilité son exclusion de l'ONU.

Il parvient à son objectif dans l'instance même où il devrait être le plus en difficulté, à savoir le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. L'examen périodique universel quinquennal, pour l'instant, est une formalité à laquelle il se soumet volontiers car elle est sans danger immédiat et sans conséquences à long terme. Principales raisons de cette inutilité : la brièveté de l'examen voire son caractère expéditif, l'invitation d'ONG chinoises progouvernementales et le refus d'accès opposé à la plupart des ONG qui combattent pour le respect des droits civiques, les menaces à l'encontre des militants et le recours aux artifices de procédure.

Dans les relations bilatérales

Cet interventionnisme est continu, sur les grandes comme sur les petites questions diplomatiques. L'île de Taïwan, sur laquelle le régime n'a jamais exercé aucun pouvoir, lui appartient, prétend-il, avec ses vingt-trois millions d'habitants, fût-ce au prix d'une guerre. Beijing est parvenu à l'écartier de presque toutes les organisations internationales, y compris celles dont le domaine est purement technique. Affirmant qu'il n'existe qu'une

« seule Chine », il continue d'imposer aux régimes qui veulent reconnaître la République populaire de rompre en même temps les liens qu'ils avaient noués avec Taïwan.

Cette obstination s'observe à tous les niveaux, même subalternes. Lors d'un projet récent de jumelage avec une ville tchèque, le côté chinois a voulu inscrire formellement dans l'accord le principe d'une seule Chine. Prague a estimé qu'un accord d'amitié interurbain n'était pas le terrain d'un débat international et a rejeté le projet, avec comme résultat que le jumelage s'est opéré avec une ville de Taïwan.... Un texte du Conseil de sécurité des Nations unies parlait du « processus de Berlin » pour désigner les efforts de médiation déployés par l'Allemagne dans la question libyenne. La Chine a imposé le retrait du terme, ne voulant pas donner crédit à un pays qui venait de recevoir une délégation du mouvement étudiant de Hongkong et qui exprimait sa sympathie avec des demandeurs de suffrage universel, Que Hongkong n'ait rien à voir avec la Libye, peu importe : la Chine était vexée et il fallait sortir l'Allemagne des tablettes. Les rédacteurs ont obéi.

Aberrations et déraisons à l'intérieur

Il n'y a guère d'exception : presque toutes les dictatures finissent par tomber dans le ridicule, ce qui, à la fois, hâte leur disparition et s'accompagne d'une répression accrue. On pourrait, s'agissant de la Chine, en fournir de multiples exemples mais pour être bref, on s'en tiendra ici à trois encadrés. Ils ont trait au travail universitaire qui doit s'effectuer sans

liberté de pensée, à la rivalité victorieuse par laquelle la Chine lumineuse de Xi Jinping prétend éclairer le monde obscur des religions et à une réécriture de l'histoire mondiale qui fera date : les civilisations égyptienne, grecque et romaine et ce qui a suivi jusqu'au XV^e siècle ne sont que des fables inventées par l'Occident pour sauver son honneur.

A la conquête des cerveaux réfractaires

Le 18 décembre, le ministère de l'Education modifie la charte de l'université Fudan, la plus prestigieuse de Shanghai. Il enlève la référence à « *l'esprit d'indépendance et à la liberté de pensée* », deux termes que les étudiants ou professeurs de par le monde acceptent comme critère et conditions d'une tête bien faite et d'une pensée efficace. Le nouveau texte de-mande à tous désormais « *de suivre le gouvernement du parti communiste* », « *de se montrer patriote* » et « *d'armer leur esprit de la pensée de Xi*

Jinping sur le socialisme à caractéristiques chinoises de la nouvelle ère ».

Un seul son de cloche donc, choisi par le parti pour des millions d'intellectuels ; injonction ridicule et qui ne passe guère. Le lendemain à la cantine, une poignée d'étudiants réfractaires a osé entonner la version initiale de l'hymne de Fudan, qui célèbre la liberté de pensée. Les réseaux sociaux ont réagi dans le même sens mais la censure a bloqué les commentaires. De semblables prescriptions de santé intellectuelle avaient été adressées peu auparavant à l'université de Nanjing (Nankin) et à l'université normale de Xi'an (province du Shaanxi)⁵.

5. Pour s'en tenir à 2019, le professeur Zheng Wenfeng de l'université de Chengdu (Sichuan) a été suspendu pour deux ans au mois d'août après avoir mis en doute le caractère exceptionnel des fameuses **quatre grandes inventions** chinoises (le papier, l'imprimerie, la poudre à canon et la boussole), étalées il est vrai sur pas moins de cinq millénaires.

En mars, à l'université Qinghua de la capitale (devise : Esprit indépendant, Pensée sans entraves), le juriste Xu Zhangrun a perdu sa chaire après avoir exprimé ses inquiétudes à l'égard du « mouvement d'éducation patriotique » et en raison de l'accentuation du contrôle social et de la surveillance intellectuelle.

Dans les églises, vénérer Xi Jinping et instaurer la théologie du parti

On connaît l'aphorisme de lord Acton, l'historien libéral : « *le pouvoir rend fou et le pouvoir absolu rend fou absolument* ». L'observation vaut aussi pour aujourd'hui, comme on voit avec les dernières lubies de l'autocratie chinoise, ses conceptions burlesques de la laïcité et son goût pour les contrefaçons.

Siniser la Bible. Le 21 mai 2019 dans la province du Shandong, les autorités chargées de la religion décident d'œuvrer à la fusion des valeurs socialistes avec la foi religieuse pour leur donner valeur théologique. Les églises devront donc afficher des extraits de la Bible préparés par le Parti pour montrer leur identité de sens avec les concepts fondamentaux du régime.

Réécrire la Bible. Dans leur zèle de la Toussaint 2018, les autorités du district de Luoning (Henan), en inspection dans un lieu de culte, demandent au prêtre de l'église chrétienne patriotique (encadrée par le Parti) de retirer du Décalogue de Moïse celui qui exige : "*Tu n'auras pas d'autres dieux face à moi*". C'est un affront direct à l'autorité suprême de Xi Jinping. Les fidèles résistent à la suppression, les inspecteurs menacent : "*Xi Jinping s'oppose à ce principe. Qui ose refuser de coopérer ? Ceux qui refusent sont hostiles au pays. N'allez pas à l'encontre du gouvernement*". La vénération de Xi Jinping exige

l'économie d'un des dix commandements.

Xi Jinping dans le chœur des églises. En septembre, dans l'église catholique de J'ian (Jiangxi), le bureau local des affaires religieuses a remplacé en fond de nef le tableau d'une Vierge à l'enfant par une effigie de Xi Jinping. Une substitution semblable s'est produite dans le district voisin de Poyang, l'image du chef du Parti étant accompagnée cette fois de celle de Mao Zedong. Les deux bâtiments sont depuis fermés au culte.

Confucius explique Dieu. Le régime demande aussi que les religions s'inclinent devant la glorieuse culture chinoise. Le clergé chrétien doit interpréter la Bible à partir des directives de Confucius et de ses Analectes. Le 18 juillet, le bureau des Affaires religieuses de Yuzhou (Henan) enjoint aux prêtres protestants du mouvement patriotique d'organiser leurs sermons sur la base d'un livre paru en 2014 qu'on leur distribue généreusement comme manuel, *Les Analectes à la rencontre de la Bible*.

Il faut aussi modifier le Coran.. Une résolution du Comité des Affaires ethniques prévoit en novembre la réécriture des traductions de tous les textes religieux classiques, ce qui inclut le Coran. La décision de modifier les textes sacrés suscite de vives réactions dans les populations musulmanes voisines de la Chine, notamment la Malaisie et l'Indonésie, déjà soucieuses de manifester leur solidarité avec leurs coreligionnaires du Xinjiang.

Dernières prouesses de la recherche universitaire : l'anglais n'est qu'un dialecte chinois ; l'Occident n'avait pratiquement pas d'histoire avant le XV^e siècle.

L'Association chinoise de recherche sur la civilisation mondiale vient d'apporter sa contribution aux prétentions du pays à la domination de la planète, contribution précieuse et de taille : ces historiens et linguistes de l'appareil académique ont découvert que la langue anglaise n'est qu'un dialecte mandarin. La Chine a « composé » la langue anglaise, puis, dans la foulée, le russe, le français et l'allemand. Telles sont les conclusions de vingt ans d'études approfondies.

Dans un entretien accordé le 26 août à SinaNews, le brillant secrétaire de l'association en conclut que la civilisation occidentale est une simple branche de la culture chinoise. Il l'assure, les historiens européens se sentent humiliés par l'absence d'histoire européenne proprement dite

avant le XV^e siècle et, pour combler ce trou, ils ont inventé des histoires pour donner corps à de prétendues civilisations égyptienne, grecque et romaine, qui seraient, en réalité, toutes fondées sur l'histoire chinoise.

Les branches de l'association créées en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada, en Thaïlande, en Corée du Sud et à Madagascar ont pour objectif de dénoncer cette monstrueuse escroquerie de l'étranger et de « *restaurer la vérité historique* ». Car selon le chef de l'organisation, « *il ne faut pas que les fabrications d'une histoire centrée sur l'Occident fassent obstacle à la Grande Renaissance de la Chine* » (le terme même utilisé par Xi Jinping pour glorifier la nouvelle ambition nationale).

Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limite, disait Épictète. Il y a quelque chose de réjouissant et de rassurant à constater que les Chinois aussi sont capables de franchir « le mur du çon » et de figurer en bonne place dans la rubrique du *Canard Enchaîné*. Réjouissant, rassurant ? En est-on bien sûr ?

Alain Bouc